

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE

ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Ce journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

ABONNEMENT : { Pour Roubaix, trois mois, 7 francs, 50
 { six mois 14
 { un an 25

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gérant, bureau du Journal, rue du Vieil-Abreuvoir, 25 (coin de la rue Nam).

Les abonnements, annonces et réclamations sont payables d'avance.

Toutes les communications relatives au Journal doivent être déposées avant midi le jour de la publication.

On s'abonne et l'on reçoit les annonces, à Paris, chez MM. LAFFITE-BULLIER et C^{ie}, 20, rue de la Banque.

Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul désigné pour la publication des annonces de MM. HAVAS LAFFITE BULLIER et C^{ie} pour les villes de Roubaix et Tourcoing.

Roubaix, 5 Novembre 1867

BULLETIN.

La nouvelle circulaire de M. de Moustier peut se résumer ainsi : l'Italie a violé le « droit des gens » et la France en exprime ses « regrets ». Aussi comprenons-nous sans peine le mélange de satisfaction et d'ironie qui perce dans la polémique de la presse révolutionnaire.

Comme tout le monde, elle devait s'attendre à voir la France prendre une attitude plus résolue, plus énergique; elle rappelle qu'en 1860, alors qu'il s'agissait aussi du maintien d'un traité qui portait notre signature, la France rappela son ambassadeur; mais — et voilà ce qui rassure les journaux garibaldiens — les choses n'allèrent pas plus loin. L'audace de M. de Cavour l'emporta. Verrions-nous aujourd'hui les mêmes faits se reproduire? C'est l'avis du journal l'Époque qui s'exprime ainsi :

« Si la France se borne à parler de sa pénible surprise, de ses regrets sincères, de la protestation de 1867 rappellera à s'y méprendre la protestation analogue de la France contre l'invasion des Marches et de l'Ombrie. Tout le monde pensera que, comme cela se dit depuis plusieurs jours, la France est d'accord avec l'Italie et que si elle proteste, c'est seulement pour la forme. Ainsi que nous le disions l'autre jour, le mot COMÉDIE viendra sur toutes les lèvres. »

Ce qui peut encore nous faire espérer une solution plus conforme aux sentiments français, c'est que les embarquements continuent à Toulon. On évalue à 35,000 hommes les troupes déjà envoyées dans les Etats pontificaux. On se prépare donc à toutes les éventualités.

Une dépêche, reçue hier à Paris, parlait vaguement d'un combat qui aurait eu lieu à Monte Rotondo entre les zouaves pontificaux et les Garibaldiens. Ces derniers auraient été battus et refoulés au-delà du territoire. Garibaldi serait prisonnier. Quelle a été l'attitude des troupes italiennes? On l'ignore et la Bourse

a baissé de 40 centimes. On parlait aussi d'un ultimatum de la France à l'Italie. Avant la fin de la journée, le télégraphe nous aura probablement renseignés.

L'Indépendance belge publiait hier et un journal de Lille s'appropriait ingénument, un télégramme de Londres d'après lequel M. de Beust aurait envoyé de Paris aux représentants de l'Autriche près les puissances étrangères, une note-circulaire disant que l'Autriche et la France seraient d'accord sur tous les points principaux de la politique générale, sans toutefois avoir conclu entre elles une alliance positive. L'Autriche resterait étrangère à la convention de septembre, mais elle ne refuserait pas de participer à une conférence. En même temps, elle maintiendrait les stipulations du traité de Prague et sa politique dans les affaires d'Orient, serait désormais identique à celle de la France. Si cette nouvelle est exacte, nous n'avons pas besoin d'en faire ressortir la gravité, mais nous mettrons en regard ce télégramme de Saint-Petersbourg, 2 novembre :

« Le Journal de Saint-Petersbourg publie une déclaration sur la remise à Constantinople d'une note signée par les représentants de la Russie, de la France, de la Prusse et de l'Italie. »

« Le même journal publie aussi une circulaire du prince Gortschakoff, datée du 30 octobre, et expliquant cette déclaration. Cette circulaire, rappelant les efforts et les conseils des puissances, constate que le gouvernement ottoman a opposé une force d'inertie que rien n'a pu ébranler. L'amnistie proclamée en Crète n'est pas sérieuse, et la lutte acharnée qui continue est une cause permanente d'agitation pour les populations chrétiennes de la Turquie, dont aucune réforme organique ne satisfait les vœux. »

« Les puissances croient avoir épuisé tous leurs efforts de conciliation et n'ont pas cessé de se montrer prévoyantes. Sans renoncer à la mission généreuse que la conscience leur impose, elle dégagent leur

responsabilité, abandonnant la Porte aux conséquences de ses actes et lui déclarant que désormais elle réclamerait en vain leur appui moral dans les embarras préparés à la Turquie par son peu de déférence pour leurs conseils. »

J. ROUX.

Voici le texte de la circulaire adressée par M. Moustier à M. le baron de La Villemestre, chargé d'affaires de France à Florence :

Paris, 1er novembre, 1867.

Monsieur, en proclamant énergiquement le respect dû par tous les citoyens aux engagements internationaux, en se déclarant prêt à réprimer le désordre et à maintenir l'autorité du gouvernement et l'inviolabilité des lois, le roi Victor-Emmanuel nous a donné l'espoir que le nouveau ministère, marchant d'un pas ferme dans la voie qui lui était tracée, saurait, par des mesures efficaces, décourager toutes les menées révolutionnaires et rétablir sur ses bases l'ordre moral et matériel.

« Une telle politique, pratiquée sans hésitation et sans concessions imprudentes aux passions des partis qu'on s'est donné pour mission de combattre, devait amener l'apaisement immédiat de la crise redoutable que l'Italie traverse en ce moment, nous replacer vis-à-vis d'elle dans une situation conforme à nos sentiments intimes et faciliter ainsi la tâche réciproque des deux gouvernements. »

« Ce n'est donc pas sans une pénible surprise que nous apprenons la résolution du ministère italien d'occuper certains points du territoire pontifical. Nous ne voulons pas discuter aujourd'hui les raisons par lesquelles on s'appuie à motiver un acte aussi contraire au droit des gens; mais nous tenons à manifester sans retard les impressions que la détermination du cabinet de Florence nous a fait éprouver. »

« Si restreinte que puisse être l'intervention italienne dans les Etats du Saint-Siège, quels que soient la promptitude avec laquelle elle cessera et les ménagements dont on essaiera de l'entourer, le gouvernement français qui l'a toujours blâmée et déconseillée, ne saurait, à aucun degré, la couvrir de son assentiment. Si le gouvernement du roi croit pouvoir attendre de nous, même une adhésion tacite, c'est là une illusion que nous ne devons pas hésiter à dissiper, et vous témoi-

gnez avec quel vif et sincère regret nous le voyons s'écarter d'une ligne de conduite qui, suivant nous, est la seule conforme aux intérêts de l'Italie. »

« Révérez, monsieur, les assurances de ma considération la plus distinguée. »

MOUSTIER.

Nous extrayons d'un article de l'Avenir National, le passage suivant que nous livrons aux méditations de nos lecteurs :

« A la veille de Castelfidardo, lorsque l'armée du général Lamoricière se préparait à envahir la Romagne et l'armée du roi de Naples à se jeter sur les garibaldiens, l'œuvre de la régénération italienne était bien évidemment compromise. M. de Cavour, conséquemment avec lui-même, mit ses actes en harmonie avec la hardiesse de son langage. Les généraux Cialdini et Fanti passèrent la frontière de l'Etat romain : l'Ombrie et les Marches furent envahies. »

« Cette expédition, qui a sauvé la révolution italienne et l'indépendance nationale, est un fait capital dans la vie de M. de Cavour, l'un de ses plus beaux titres à la reconnaissance des Italiens. »

« Le gouvernement français protesta alors comme il proteste aujourd'hui. Il fit plus : il rappela son ambassadeur. Quelque temps après, il reconnut et sanctionna les faits accomplis. Les reconnaissances aujourd'hui? On dit que le territoire envahi par l'armée italienne est protégé par la convention de septembre. Le territoire envahi par Cialdini était encore mieux protégé puisqu'il était couvert par le drapeau français. — A. Peyrat. »

Affaires d'Italie.

Les journaux italiens rangés à l'optimisme révolutionnaire, disent ce qui leur convient, cachent ce qui leur déplaît. Il faut chercher la vérité dans les correspondances. L'une d'elles raconte ainsi les scènes de ces jours derniers à Florence, Turin, Naples, etc.

« A Turin, environ 25,000 personnes, vers 10 heures, ont parcouru les rues en criant : Vive Garibaldi! Vive Rome capitale! Pas d'intervention! A bas le roi! Vive la république! Les armes du roi ont été brisées en beaucoup d'endroits. Dans les groupes, on a remarqué trois drapeaux rouges, dont un portait en écusson un bon-

net phrygien. La garde nationale a empêché de briser les statues en marbre du roi et du duc de Gènes qui se trouvent sous le portique de l'hôtel de ville. Enfin, on aurait brisé les vitres de la maison du consul général de France, M. Poujade. »

On lit dans le Journal de Rome, du 31 octobre :

Le général commandant en chef le corps d'expédition français, qui a commencé à arriver hier dans cette capitale, a publié la proclamation suivante en langue italienne avec le texte français en regard :

AU PEUPLE ROMAIN.

Romains!

L'Empereur Napoléon envoie de nouveau un corps expéditionnaire à Rome pour protéger le St. Père et le trône pontifical, contre les attaques armées des bandes révolutionnaires.

Vous nous connaissez depuis longtemps; comme toujours, nous venons accomplir une mission toute morale et désintéressée. Nous vous aidons à rétablir la confiance et la sécurité.

Nos soldats continueront à respecter vos personnes, vos moeurs et vos lois; le passé vous en est garanti.

Civiltà Vecchia, le 29 octobre 1867.

L'Agence Havas nous transmet les dépêches suivantes :

Florence, 3 novembre, 1867.

Les nouvelles reçues des provinces constatent le bon accueil que la population a fait à la circulaire du général Menabrea.

A Gènes, à Turin et à Naples, ont été arrêtés plusieurs individus compromis dans les dernières démonstrations.

Les négociations avec Garibaldi continuent par l'entremise d'envoyés officiels qui ont pour mission de le persuader de rentrer sur le territoire du royaume.

Le bruit court que toutes les classes en congé seront prochainement rappelées sous les drapeaux.

Florence, 3 novembre, soir.

On lit dans la Gazette officielle : « Pour éviter toute équivoque, le gouvernement du roi a résolu de n'accepter et n'encourager dans les provinces pontificales, limitrophes aucun acte de nature à produire un changement quelconque dans l'état actuel des choses. Cette résolution est conforme au désir du gouvernement du roi de voir réserver à de futurs accords une solution satisfaisante et définitive de la question romaine. »

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX. DU 6 NOVEMBRE 1867.

12

MADELEINE

la pêcheuse de coques.

(Suite et fin — Voir le JOURNAL DE ROUBAIX du 3 novembre).

— Hélas! madame, les canots à la recherche de votre mari revinrent sans l'avoir sauvé...

— Ciel!... englouti avec sa fortune! O mon Dieu!... fatal vœu!... Pourquoi son pavillon... qui m'a trompé n'était pas en deuil?...

— Nous n'avons pas voulu entrer le pavillon en signe de deuil, pour ne pas vous frapper sans préparation, madame.

Madeline n'entendait plus; elle était évanouie...

Nous n'essaierons pas de peindre la douleur de l'infortunée; pendant plusieurs semaines, on craignit qu'elle ne demeurât folle; mais la raison lui revint avec le sentiment de son malheur. Elle eut d'abord recours à la prière, elle puisa des forces, sinon des consolations; puis la vue

de son frère désolé... de ce triste orphelin, dont l'intelligence s'était seule développée avec le temps pour le faire souffrir davantage, lui inspira la plus tendre pitié :

— Ah! lui dit-elle, puisque tu m'es conservé, pauvre et chère victime, puisque je te suis nécessaire, tout ce qui me reste de vie et d'affection te sera désormais consacré!

Hélas! cette âme veuve sur la terre de toute autre affection que l'amour fraternel n'avait plus que du dévouement à offrir. Il lui fallu enfin s'occuper des affaires d'intérêt, malgré sa répugnance à traiter ces sortes de matières; mais, après la mort de son mari, un pareil revers ne pouvait être que secondaire pour elle.

Julien avait fait des emprunts considérables et engagé tous ses biens en France pour mener à bonne issue la spéculation qui avait manqué aux Indes.

Après qu'elle eut pris connaissance des affaires, Madeleine manda à sa belle-sœur Maharite les détails de la catastrophe, ce qui l'avait amenée et ce qui en était résulté : elle écrivit aussi aux Lagadec, ses cousins et cousines du pays de Tréguier, et leur parla de sa position en termes résignés; mais de sa douleur avec une exaltation qui durait encore. Elle reçut en même temps les deux réponses suivantes :

« Ma chère sœur,

« J'attendais votre dernière pour vous répondre, car je savais que vous étiez malade. Je suis bien affligée de la mort de mon frère et très-fâchée que votre ruine s'ensuive; n'aviez-vous donc pas assez d'or dans vos coffres et de biens au soleil (qu'on va, dit votre lettre, vous forcer de vendre) sans que Julien aille si loin dans le pays des sauvages, pour en amasser encore? Vous pouviez l'en empêcher, Madeleine; Dieu vous a punie parce que vous n'êtes qu'une ambitieuse. Après avoir fait la dame millionnaire, vous voilà redevenue pauvre comme auparavant. Ça n'empêche pas que votre sort me fait grand pitié, car vous n'avez pas de méchanceté dans le cœur; mais je n'y peux rien changer, à votre pauvre sort! Nous avons des enfants et bien des charges; nous ne pourrions rien faire pour vous; ainsi, ma sœur, ne venez pas nous voir, car vous nous causeriez de la peine et voilà tout!

« Ma sœur, ayez bon courage; Dieu vous soutiendra.

« Le père et la mère Prat étant décédés, nous avons pris possession de leur ferme qui, après la mort de mon frère, nous appartient.

« MAHARITE. »

C'était Madeleine qui avait fait rebâtir cette ferme avec la moitié de sa dot gé-

néressement offerte au père et à la mère de Julien...

Voici la réponse des Lagadec :

« Notre très-chère cousine,

« Nous avons tous pleuré à la réception de la vôtre; ainsi vous voilà restée veuve et sans un sou, deux malheurs bien terribles à la fois. Si nous étions plus riches, nous viendrions à votre secours, soyez-en sûre; mais, vous le savez, avec de la famille on a toutes les peines du monde à vivre. Sans doute que M. Coural ne vous abandonnera pas quand il sera revenu de ses voyages. En attendant, adieu, notre chère cousine, nous vous embrassons de tout notre cœur. A propos, nous avons aussi appris la perte du bâtiment sur lequel votre frère aîné se trouvait, Dieu vous a retiré celui qui aurait pu vous être utile et vous a laissé l'autre, qui est une charge bien lourde pour votre position; que voulez-vous? il faut supporter les choses qu'on ne peut empêcher. Soyez raisonnable, Madeleine, ne vous laissez pas tuer par le chagrin; je suis sûr que Dieu vous garde. »

La veuve au noble cœur, en prenant connaissance de ces deux réponses, ne put retenir un sourire de mépris, ainsi qu'un mouvement d'indignation.

— Ames basses et sordides! s'écria-t-elles, vous ai-je rien demandé?... Et elle rejeta loin de ses regards ces

deux lettres, auxquelles, si elle avait bien connu la plus grande portion de l'humanité, elle aurait dû s'attendre.

Madeline vendit tous les immeubles de la communauté pour désintéresser un grand nombre de créanciers, et, avec l'argent qu'elle possédait encore, elle acheta de satisfaire aux engagements contractés par son mari, ne voulant pas qu'aucun murmure se fit entendre derrière la mémoire de celui qu'elle avait tant aimé!... Quand cette conscience délicate fut délivrée d'une liquidation compliquée, elle ressentit un peu de soulagement. Ce fut comme un instant de repos après une lutte fatigante.

Avant de quitter l'hôtel qui ne lui appartenait plus, madame Julien Prat, avait congédié ses serviteurs, dont les abondantes larmes attestaient le dévouement, monta dans la chambre qu'elle avait occupée pour la dernière fois. Là, combien de souvenirs et de regrets vinrent déchirer son cœur!... Ensuite la pauvre veuve attira près d'elle une petite cassette, l'ouvrit et en retira ses humbles ajustements de coquette, précieux et conservés; elle revêtit celui qu'elle avait porté l'année de deuil de sa grand-mère. Elle prit aussi sa gaffa et sa rézille, fit un paquet de ces objets, et le soir, sans être recon nue, elle se rendit au port avec son frère, payé leur passage sur un vapeur qui al-